

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 861

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Penser autrement

Est-il encore possible à l'heure actuelle d'élaborer un programme politique qui ne tienne pas compte de l'interaction des logiques du milieu, du vivant et du social ? Est-il raisonnable de prendre position sur des lois sans se demander quel est leur impact sur nos cadres de vie ? Est-il concevable enfin de ne pas se demander comment nous réussirons dans vingt ans à fermer le cercle écologique, c'est-à-dire à préserver les bases même de notre existence quotidienne ?

Les réponses à ces questions, toutes négatives, n'ont pas été données par les partis classiques mais par les écologistes projetés dans les législatifs par une partie de l'électorat. Sans doute faut-il attendre de voir comment ces écologistes se débrouilleront dans la lutte politique de tous les jours, mais une chose est certaine en tout cas, c'est que s'ils se montrent insuffisamment compétents, ils auront eu le mérite d'inciter les partis classiques à penser autrement.

Je ne crois pas que le mouvement écologique soit une mode mais bien au contraire l'émergence d'une nouvelle pensée politique. Pensée incertaine encore et souvent contradictoire à bien des égards, mais en tout cas incontournable.

Les partis classiques, à droite comme à gauche d'ailleurs, malgré leurs "vedettes écologiques" plus ou moins bien acceptées et sup-

portées, sont en train de passer à côté des enjeux de la prochaine génération. En effet, au lieu d'apprendre à penser leurs options politiques en fonction des éco-, bio- et socio-logiques, ils injectent ici et là du "vert", du "pur", du "naturel" mais ils continuent à penser en fonction d'une seule logique, celle de l'économie. Autrement dit, ils pensent en fonction du temps court par opposition au temps long de l'écologie : ils privilégient le fonctionnel au détriment du régulé.

Une partie de l'électorat a compris que si nous voulions continuer à vivre dans des conditions acceptables, il fallait prendre en compte les cycles longs des éco- et bio-logiques et se préoccuper des générations futures comme s'il s'agissait de nous-mêmes. Les écologistes nous contraignent à élaborer une nouvelle "écologie de la pensée politique" au lieu de nous complaire dans des arithmétiques électorales dans lesquelles le ridicule le dispute à l'impuissance.

Les leçons de Zurich et de Genève auront-elles été entendues ? Je n'en sais rien, mais ce qui me paraît clair c'est que les élections de l'automne risquent fort d'être caniculaires pour les partis classiques.

Claude Raffestin

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. C. Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.

Bagnole blues

■ Commentaire acerbe dans la dernière édition d'*Interrogation*, bulletin oecuménique mensuel sur deux phénomènes de société :

● le SIDA : 192 cas en Suisse en 86, une centaine de décès, 15 000 personnes séro-positives qui risquent de donner 3500 malades en 1991. Tout le monde s'affole.

● L'automobile : 1058 morts l'an dernier (+17%), 30 000 blessés. En dix ans (1975-85) : 12 000 morts, 150 000 blessés graves et autant de

blessés légers. Cela coûte annuellement 7 milliards à l'Etat et 14 milliards aux ménages, sans compter les frais "annexes" (soins aux blessés, lutte contre la pollution, etc...). Le chroniqueur parle de "maladie socialement transmissible" (MST), qui s'en inquiète ?

Les quatre initiatives populaires fédérales lancées en février par l'AST pour s'opposer à la construction des tronçons de la N1 (Yverdon - Morat), de la N4 (Knonau / ZH), de la N5 (Bienne - Soleure) et de la N16 (Jura) ont déjà récolté plus de 75 000 signatures chacune.

■ (jd) Dans plus de 150 communes du Piémont et de Lombardie, le réseau d'eau potable a été coupé pour cause de pollution. Un demi-million d'habitants touchés qui sont approvisionnés par camions-citerne. Responsables : les agriculteurs, incités financièrement à la monoculture, qui, pour maintenir les rendements, ont fait un usage massif d'engrais chimiques, d'insecticides et d'herbicides. Des produits toxiques qui se retrouvent maintenant dans la nappe phréatique.

ITALIE

Acqua non potabile

Les producteurs de riz de la plaine du Pô répandent près de 3 fois plus d'insecticides que la moyenne européenne. Au cours des cinq dernières années l'usage des désherbants a augmenté d'un tiers, alors que le rendement n'a progressé que de 1,5%.

Mais les Italiens n'ont pas de souci à se faire. Le ministre de la santé vient d'élever la quantité de toxiques admis dans l'eau potable. Ainsi, par la grâce d'une signature ministérielle, la limite pour l'atrazine (un désherbant) a passé de 0,1 à 2 microgrammes par litre. Et le ministère annonce le relèvement prochain d'autres valeurs-limite. Reste que dans plusieurs communes privées d'eau, les analyses ont révélé des valeurs jusqu'à 200 fois supérieures aux normes de l'Organisation mondiale de la santé.

Les régions rurales ne sont pas seules touchées : l'eau potable de Milan est également contaminée par l'atrazine ; et seules les difficultés d'approvisionnement plus d'un million de personnes par camions-citerne ont évité aux Milanais la coupure du réseau d'eau. Par ailleurs deux tiers des entreprises industrielles de la péninsule évacuent leurs eaux usées - rarement épurées - dans le Pô. Le fleuve reçoit annuellement 133 millions de tonnes de déchets dont 2600 tonnes de zinc (*Die Weltwoche*, 9 avril 1987).